



Agence
Beaurepaire
Immo

BAREME DES HONORAIRES

Prix de vente net	Barème (option 1)
Transaction inférieure à 30 000 €	Forfait à 3000€
De 30 001€ à 59 999 €	10%
De 60 000 € à 109 999 €	7%
De 110 000 € à 220 999 €	6.5%
De 221 000 € à 309 999 €	5.5%
A partir de 310 000 €	5%

Barème TTC sur transactions immobilières applicables à partir du 22 aout 2017
A la charge de l'acquéreur, sauf précision contraire indiqué dans le mandat.

Option 1 : tarif de référence.

Option 2 : tarif à déterminer après étude de cas (Après avoir échangé sur les difficultés et/ou facilités de la mission, le mandant et le mandataire conviennent librement de la signature d'un devis adapté à leur souhait. Ce devis tient compte de tous les éléments propres à l'affaire concernée, approprié à la mission et applicable à ce cas.